

● (1420)

[Traduction]

M. Bill Wightman (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Je vous remercie, monsieur l'Orateur, de me donner la parole si tôt après les discours du premier ministre (M. Clark), du chef de l'opposition (M. Trudeau) et du chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent). Je vous en suis reconnaissant bien que ce soit avec une certaine crainte mêlée de beaucoup de respect que je prends la parole tout de suite après de si distingués parlementaires. Je tiens également à remercier le premier ministre de la confiance qu'il m'a témoignée en me nommant secrétaire parlementaire du ministre du Travail.

Il y a quelques semaines, monsieur l'Orateur, j'ai eu l'occasion de vous dire en tête-à-tête combien j'en étais venu, en tant que télé-spectateur, à admirer la façon dont vous aviez perçu vos responsabilités d'Orateur de la Chambre pendant la dernière législature et aussi la façon dont vous vous en étiez acquitté. Aujourd'hui, en tant que député nouvellement élu et sans expérience, je suis heureux de saisir cette occasion d'exprimer les mêmes sentiments officiellement et publiquement.

Vos premières paroles traduisaient bien la considération que tous les membres du personnel de la Chambre des communes témoignent aux nouveaux députés et, aussi long que notre mandat soit appelé à durer, je suis convaincu que nous n'oublierions pas l'importance du rôle joué par ces personnes de bonne volonté.

Vous nous avez rappelé que le succès de votre mission était étroitement lié à la bonne volonté et au soutien de tous les députés. Je voudrais profiter de ma première intervention au Parlement pour affirmer que je m'efforcerai de respecter les règles que vous avez rappelées. Si je manque à cet engagement, je suis sûr que vous me rappellerai à l'ordre et j'espère qu'aucune faiblesse de ma part ne démentira le respect fondamental que je porte à tous les députés de la Chambre. Tout néophyte que je sois, monsieur l'Orateur, le respect que nous devons nous porter les uns aux autres à la Chambre, découle du fait qu'en dépit des étiquettes politiques, nous avons en commun un lien très fort, à savoir que chacun d'entre nous a l'insigne privilège de défendre les intérêts des gens respectables à qui Dieu a fait l'honneur d'être citoyen ou résident canadien.

L'étranger pourra s'étonner de notre répugnance à parler de qui que ce soit comme d'un «Canadien typique». Entre nous, Canadiens, nous n'avons pas besoin d'élaborer, car nous sommes tous conscients et fiers de la diversité de la mosaïque canadienne. L'idée de «mon pays», voire de «notre pays» est essentiellement ce qui nous distingue du reste du monde.

J'ai beaucoup aimé la façon dont le discours du trône a parlé de nos nombreuses collectivités. Ce qui intéresse surtout les gens de Scarborough-Ouest, c'est leur foyer et leur famille, et ils ont raison, car le foyer et la famille sont les éléments constitutifs de toute société. Il est également normal qu'ils s'intéressent ensuite à leur localité, car c'est là qu'ils vivent et établissent avec leurs voisins immédiats leurs relations de tous les jours. Cependant, monsieur l'Orateur, on aurait tort de s'imaginer que mes mandants sont absolument dénués du sens de leur appartenance au Canada ou qu'ils n'éprouvent aucun attachement pour leurs compatriotes.

L'amour et l'intérêt que je porte à mon pays transpire toujours dans les entretiens que j'ai avec mes concitoyens de

L'Adresse—M. Wightman

Scarborough-Ouest, quel que soit le sujet ou l'atmosphère de notre discussion. Le sujet peut sembler d'intérêt exclusivement local, comme les passages à niveau, mais cela traduit mon souci de la sécurité de nos enfants. On peut aborder la question de l'érosion des falaises de Scarborough, ce qui semble également d'intérêt local, mais il faut y voir le souci de préserver la beauté naturelle de notre pays et d'éviter le danger très réel qui plane sur les maisons de certains de nos concitoyens.

Dans Scarborough-Ouest, on a accueilli favorablement l'idée que le gouvernement devait encourager l'individu à décider lui-même de l'orientation de sa vie, de même que les initiatives du gouvernement fédéral pour créer un environnement qui soit plus propice possible à la réalisation de ces objectifs. Si c'est être dogmatique que de croire que telle est la vraie raison d'être du gouvernement, alors soit! je suis dogmatique.

Laissez-moi, je vous prie, m'arrêter un instant à la relation entre la notion d'un gouvernement moins envahissant et celle de la possibilité pour la population de réaliser ses aspirations, et d'établir un parallèle entre ces deux notions et le domaine des relations patronales-syndicales.

Soit dit en passant, monsieur l'Orateur, je me suis étonné hier de ce que le chef des néo-démocrates ait clos son intervention de 40 minutes sans avoir mentionné le Congrès du travail du Canada ou l'Alliance de la Fonction publique du Canada sur lesquels son parti compte beaucoup pour se faire aider financièrement. Que je me souvienne, il n'a pas fait mention non plus des travailleurs du Canada dont ceux d'une circonscription dont il prétend être l'unique porte-parole.

Avant d'entrer en politique, j'ai, à ma vive satisfaction, travaillé en collaboration avec le président du Congrès du travail du Canada, le comité exécutif du Congrès et le bureau de l'Association des manufacturiers canadiens à l'identification de quelques-unes des questions sur lesquelles les représentants des syndicats et du patronat pourraient s'entendre. Tous les participants à cette tâche ont adopté une attitude réaliste née de leur expérience personnelle. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur ce que nous pourrions accomplir. Du même coup, nous étions convaincus qu'il était dans l'intérêt national de laisser temporairement de côté les questions sur lesquelles nous n'allions probablement pas nous entendre et de concentrer nos efforts sur celles où nous pensions pouvoir arriver à un accord. Nous espérons pouvoir aider le gouvernement à élaborer sa politique en lui signalant les questions sur lesquelles nous étions d'accord.

● (1430)

Les présidents de ces deux organismes avaient alors présenté un document conjoint au premier ministre du Canada de l'époque, chef de l'opposition actuel. A notre connaissance, c'était la première fois dans l'histoire du CDC et de l'AMC qu'ils présentaient un document conjoint au gouvernement du Canada. Les points que renfermait ce document ont pu sembler sans importance ou insignifiants à certains, mais ils étaient importants pour leurs auteurs, et encore plus important, à notre avis, était le fait qu'on ait réussi à s'entendre indépendamment de l'importance des questions comme telles. Le fait qu'on n'ait pas tenu compte en grande partie des recommandations précises qu'il renfermait nous a moins déçus que le fait de ne pas être encouragés dans nos efforts.